

MAIRIE DE LACROST

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 10 janvier 2022 à la salle polyvalente.

Sous la présidence de Mr THIELLAND Gérard, Maire
Secrétaire de séance : M. Jérôme HENRY
Excusés : Mme LECUELLE, M. KIELBASA

Le conseil :

OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION AU BUDGET COMMUNAL : - Autorise l'ouverture de crédits d'investissement par anticipation avant le vote du budget primitif 2022 à hauteur de 28 535.66 €

MODIFICATION DE LA COMMISSION DU CCAS : - Décide de remplacer la commission du CCAS par la commission solidarité.

- Désigne : Mme GONTHIER Marie-Claude, Mme JOLY Valérie, Mme VIALAY Christine et Mme FOLLINET Delphine comme membres de la commission.

CRÉATION D'UNE COMMISSION SPÉCIALE EN REMPLACEMENT DU CCAS : - Décide d'instituer un comité consultatif des aînés pour la durée du présent mandat.

- Fixe sa composition à 4 membres sur propositions des associations de personnes âgées de la commune.
- Précise que ce comité consultatif pourra être consulté, à l'initiative du Maire, sur tout projet communal intéressant la vie des personnes âgées de la commune.
- Désigne : Mme PUTET Elisabeth, Mme HOLLEVILLE Odette, M. TERRIER Roger et M. BROUX Christian comme membres de la commission.

INFOS P.L.U.I : - Entend le compte-rendu de l'état d'avancement du PLUI.

QUESTIONS DIVERSES : - Entend le rapport de L'INSEE sur le recensement de la population qui s'élève à 730 habitants.

- Un dossier appel à projet 2022 sera demandé pour la rénovation du parvis de l'église au département et autorise le Maire à signer tout acte s'y rapportant.
- Présentation du bilan énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public et décide l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h du matin.

Vu par nous, Maire de la commune de Lacrost pour être affiché le 12 janvier 2022 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A LACROST, le 12 janvier 2022
Le Maire,